



Département de Meurthe et Moselle
Arrondissement de Nancy
Canton de Jarville

Commune de VILLE EN VERMOIS

ARRÊTÉ N° 75/2026 PORTANT ABROGATION DE L'ARRÊTÉ N° 97/2025

RELATIF A L'UTILISATION DES CABLES DE RECHARGE DE VEHICULES ELECTRIQUES SUR L'ESPACE PUBLIC

Le Maire de la commune de Ville-en-Vermois

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2122-21, L. 2122-24, L. 2212-1 et L. 2212-2 ;

Vu l'arrêté municipal n°97/2025 en date du 11 décembre 2025 ;

Considérant la modification du régime applicable ;

Considérant qu'il y a lieu d'abroger l'arrêté précité à compter du 10 juin 2026 ;

ARRÊTE

Article 1 : l'arrêté municipal n°97/2025 en date du 11 décembre 2025 est abrogé à compter du 10 juin 2026.

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché en Mairie et porté à la connaissance du public par tout moyen approprié.

Fait à Ville-en-Vermois, le 10 juin 2026

Le Maire,

Jean-François GUILLAUME

